LA FAILLITE DES CERVEAUX EN ALLEMAGNE

(Suite de la première page)

La pensée libre réduite au silence, les plus grands professeurs chassés des facultés pour crime d'indépendances d'esprit et remplacés par des maîtres choisis à la couleur de leur chemise, une jeunesse militarisée et soumise au seul culte de la force, les chefs-d'œuvre de la peinture bannis des musées, ceux de la littérature alimentant les autodafés, les plus grands écrivains et savants nationaux réduits à l'exil ou jetés dans des camps de concentration, la science asservie à un dogme officiel et puéril, la « voie barrée » au génie, à l'art, à l'invention, voilà l'œuvre du nouveau défenseur de l'esprit.

Chaque conquête d'Hitler a marqué un recul pour l'intelligence

Dans l'histoire du nazisme, chaque conquête de Hitler a marqué un recul pour l'intelligence. Hitler prend le pouvoir : l'illuste savant EINSTEIN doit fuir en Amérique. Hitler envahit l'Autriche : le célèbre philosophe SIGMUND FREUD doit gagner Paris et finir mourir à Londres. Hitler entre en Tchécoslovaquie : les théâtres de Prague doivent fermer leurs portes, les metteurs en scène prendre le chemin de l'exil. Les capitales des pays démocratiques où le mot de liberté a encore un sens, se sont fait un honneur d'accueillir, sans distinction de race ou de religion, les plus grands savants, les plus grands artistes, les plus grands philosophes de l'Allemagne, d'une Allemagne où maintenant la seule peinture proposée à l'admiration des foules est le chromo officiel, la seule littérature permise celle qui exalte le régime, la seule recherche scientifique autorisée celle qui « perfectionne la guerre ».

La culture intellectuelle du Reich a sombré

Mais dans cette véritable faillite des cerveaux, il ne s'agit pas seulement d'une élite bafouée et méprisée. C'est toute la jeunesse, cette jeunesse que Hitler a voulu « gagner à lui, pour que l'avenir lui appartienne », qui est systématiquement tenue à l'écart de la pensée libre. Aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre, le mal est fait, une culture a sombré. L'enseignement dans les écoles et dans les universités (dont la durée a été considérablement réduite : d'une année pour les écoles primaires et secondaires, et, pour certaines facultés jusqu'à deux années) a rompu définitivement avec toute notion d'objectivité scientifique, avec l'honnêteté intellectuelle la plus élémentaire. Un écrivain (en exil), Ernst Erich NOTH, cite le cas de maint professeur d'université, notamment en ce qui concerne les langues et les littératures étrangères, qui s'est résigné à n'enseigner plus autre chose que la grammaire stricte, par crainte que ses explications de textes d'auteurs ne risquent d'aller à l'encontre de la doctrine du parti.

Une seule fin : la préparation à la guerre

Les résultats d'un enseignement ainsi compris ne se sont pas fait attendre : en nombre comme en qualité le niveau intellectuel de l'Allemagne non émigrée connaît une baisse effroyable. Le IIIe Reich, s'il a encore de bons urbanistes et des ingénieurs d'armement, manque et manquera de plus en plus de médecins, d'ingénieurs, d'hommes de laboratoire. Ceux-là n'ont pu être formés dans les camps de travail ni sous l'uniforme. Et si les casernes et les camps de Hitler sont pleins, des laboratoires, des musées, des bibliothèques, des instituts de recherches scientifiques ferment leurs portes.

Dans ce pays où l'enseignement ne tend qu'à une seule fin : la préparation à la guerre, dans ce pays où tout l'effort des maîtres officiels s'est porté sur l'uniformation des cerveaux, dans ce pays d'où l'esprit libre est banni comme indésirable, entendre aujourd'hui prôner le retour aux valeurs intellectuelles et morales constitue la plus amère des dérisions.

B. H.

J'ai enfin trouvé le Remède qu'il me fallait

Je souffrais d'une bronchite chronique qui m'oppressait la poitrine, un catarrhe qui me faisait tousser et cracher à n'en plus finir, quand un ami charitable me fit connaître le Sirop Bein. Quelques cuillerées à soupe de ce merveilleux remède supprimèrent ma toux et me donnèrent du souffle. Aujourd'hui, cette vieille bronchite n'est plus qu'un mauvais souvenir. Per reconnaissance, je ne cesse de recommander le Sirop Bein à tous ceux qui souffrent d'une lésion grave du poumon. Flacon 18 fr., toutes Pharmacies.

6247

Mr Albert Lebrun a rendu visite à M. Daladier

Paris, 9. — M. Albert Lebrun a rendu visite cet après-midi à M. Edouard Daladier, rue St-Dominique. L'entretien entre le président de la République et le président du Conseil s'est prolongé environ une heure.

Des défaitistes arrêtés à Angoulême

Angoulême, 10. — On vient de procéder en Charente à l'arrestation de Robert Burtaire, 31 ans, et Gallon Edmond, 42 ans, employés dans une usine d'Angoulême, sous l'inculpation de tentative de débauchage ; Junique Amédée, 45 ans, instituteur, évacué de Sarreguemines à La Rochefoucauld (Charente), et André Tricopoulos, 35 ans, ajusteur, Turc, tous deux pour propos défaitistes.

Les quatre inculpés ont été mis à la disposition de l'autorité militaire.

LA TERRE A CONTINUÉ DE TREMBLER EN ANATOLIE

Ankara, 10. — Des secousses sismiques ont été signalées dans toute l'Anatolie occidentale, durant la fin de la nuit de lundi à mardi et le commencement de la matinée d'hier. Elles n'ont fait ni dégâts, ni victimes.

COMMUNICATIONS

de caractère officiel et d'ordre général

Recommandations du ministre du Travail à l'usage des chefs d'entreprises

Paris, 10. — Le Ministère du Travail communique :

M. Charles Pomaret, ministre du Travail, vient d'adresser au président de la Confédération Générale du Patronat Français, une lettre dans laquelle il développe un certain nombre de recommandations à l'usage des chefs d'entreprises.

Voici l'essentiel des recommandations du Ministre du Travail :

Il paraît tout d'abord utile de marquer que parmi les femmes qu'il convient d'embaucher, la priorité doit être, à égalité d'aptitudes, réservée aux femmes de mobilisés.

L'absence du soutien de famille, appelé par son devoir national aux armées, les prive, elles et leurs enfants, du salaire qui, normalement, les faisait vivre. L'équité commande qu'elles soient mises en mesure, avant toutes autres, d'y suppléer par leur propre travail.

Une seconde catégorie de femmes mérite également une attention particulière : celles qui se sont inscrites au chômage parce que, habituées à trouver dans le labeur quotidien une rémunération indispensable, elles sont privées, par le fait des hostilités et par le licenciement qui s'en est suivi dans beaucoup d'établissements industriels ou commerciaux, d'un emploi rémunérateur.

Je compte donc que les chefs d'établissements qui recrutent de la main-d'œuvre féminine donneront à leurs subordonnés les instructions nécessaires pour qu'une priorité d'emploi soit réservée aux unes et aux autres.

La durée du travail des femmes

De tous temps il a été reconnu que les femmes ne pouvaient être astreintes à une durée de travail aussi longue que celle des hommes. Si les besoins de la production et de la défense nationale exigent un effort exceptionnel de toutes les classes de la population, il n'en reste pas moins nécessaire, dans l'intérêt supérieur de la race française, que les femmes ne soient pas maintenues au travail au delà de la durée qu'elles ne pourraient dépasser sans danger.

Il est en général reconnu que ce maximum est de 48 heures. J'insiste donc pour que l'organisation du travail des femmes n'excède pas, autant que possible, cette durée.

Il serait particulièrement recommandable que se généralisât le système du demi-temps qui, en bien des cas, permet d'atteindre six heures de travail par jour.

Il faut, en effet faire entrer en ligne de compte, pour les femmes qui travaillent dans les villes, l'éloignement de leur habitation, les difficultés de transport, les fatigues que comportent non seulement la durée du trajet mais encore l'obligation de se trouver à des heures fixes que les moyens de transport en ce moment ne permettent guère d'atteindre sans précautions et attentes supplémentaires.

Le demi-temps étendu à six heures par jour peut permettre, en bien des cas, aux femmes de gagner un salaire suffisant pour alimenter, en leur laissant le temps indispensable pour s'occuper du ménage et des soins de leurs enfants. Il a en outre l'avantage d'accroître le nombre des femmes occupées et de diminuer ainsi le chômage.

Il y a lieu seulement de s'assurer que le prix du transport pour aller du lieu de travail et en revenir ne vient pas réduire le salaire de façon trop importante.

Les jours de congés pendant les permissions des mobilisés

Lorsque le Gouvernement a décidé que toutes les femmes de mobilisés auraient droit à 4 jours de congés payés pendant la permission de leur mari, il a entendu donner aux uns et aux autres, la possibilité de retrouver pendant quelques heures les joies du foyer et il a accru ainsi la valeur de la permission de détente.

Mais s'il n'a prévu obligatoirement que le cas des épouses, il n'en a pas moins montré la voie dans laquelle il lui paraissait opportun de s'engager ; en bien des cas la même satisfaction se légitime lorsque ce sont des fils, des frères, des pères ou même des compagnons unis par une vie commune à qui on entend à faire goûter à nouveau les douceurs de l'affection et de la tendresse.

Je compte sur l'esprit de large compréhension dont le chef d'établissement doit faire preuve pour étendre ainsi aux situations qui paraîtront justifiées l'octroi des quatre jours de congés que les ouvrières et employés seront amenés à demander. Cette faveur peut être d'autant plus largement octroyée que les 4 jours entrent en compte dans le total des congés annuels auxquels tous les salariés ont un droit acquis.

Horaires des équipes

L'intensité du travail national a amené un certain nombre d'établissement à instituer deux équipes de 10 h. Cette organisation se justifie le plus souvent mais il m'a été signalé qu'en plusieurs régions elle avait conduit à couper le travail de telle manière qu'une équipe et la seconde de 16 h. à 2 h. du matin.

Vous conviendrez avec moi qu'un tel horaire conduit à supprimer pour l'une ou pour l'autre équipe le repos de la nuit : il est pénible d'imposer aux travailleurs des déplacement souvent assez prolongés, soit à la sortie de l'usine à 2 h. du matin, soit à l'entrée avant 4 h. du matin, les moyens de transport sont la plupart du temps déficients et imposent ainsi, au détriment même du travail, une fatigue supplémentaire et un effort physique qu'un meilleur agencement permettrait d'éviter.

Un horaire allant, par exemple, de 7 h. du matin à 17 h. ou à 16 h. lorsque le travail est coupé par un casse-croûte et de 20 h. à 6 h. du matin permettrait d'atteindre une même intensité de travail sans créer les mêmes difficultés, les mêmes gênes, les mêmes fatigues.

Je ne doute pas qu'en appelant sur ce point, l'attention des chefs d'établissements, vous n'obteniez de leur bonne volonté et de leur esprit social, qu'il soit dans le plus bref délai, remédié à une situation qui ne saurait se prolonger sans les plus grands dommages pour la classe ouvrière ainsi que pour la santé physique et morale du pays.

Nouvelles dispositions relatives aux engagements volontaires

Une instruction relative à l'application du décret concernant les engagements volontaires prévoit les nouvelles dispositions suivantes :

Les engagements volontaires des sous-officiers et hommes de troupe dégagés d'obligations militaires sont résiliés d'office à la date où les intéressés atteignent l'âge de 56 ans. Les militaires qui, à la date de la présente instruction, auront dépassé la limite d'âge ci-dessus fixée ainsi que ceux qui l'atteindront avant le 1er février 1940 seront libérés au plus tard à cette dernière date.

En vue de permettre l'utilisation de certaines compétences et à titre tout fait exceptionnel, le maintien à titre temporaire, au delà de 56 ans, pourra être autorisé par le ministre.

L'indemnité pour charges aéronautiques

Un décret qui vient d'être pris sur la proposition du ministre de l'Air rétablit pour le personnel navigant de l'Intérieur l'indemnité pour charges aéronautiques.

Le recrutement des chiens de guerre

Paris, 8. — Beaucoup de propriétaires de chiens, qui désirent donner leur chien au service des chiens de guerre, s'adressent à des chenils ou à des groupements qui ne sont pas qualifiés pour les recevoir. Il est rappelé que les seuls chenils de recrutement officiellement agréés jusqu'à présent sont les suivants : 1° pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais, chenil de M. Joseph Henotiaux, 107, rue Cuvier, à Tourcoing ; 2° pour le Somme, l'Aisne et l'Oise, station de dressage de M. L. Ridet à Versigny (Oise).

L'envoi des colis aux prisonniers de guerre

Le Ministère des Transmissions communique :

Il a été récemment signalé que des colis postaux, jusqu'au poids maximum de 5 kilogrammes, peuvent être envoyés aux prisonniers de guerre français ou alliés en Allemagne. On doit préciser qu'aux termes des conventions internationales en vigueur, les militaires recueillis et internés dans les pays neutres, sont entièrement assimilés, à ce point de vue, comme d'ailleurs pour le correspondance postale, aux prisonniers de guerre, les uns et les autres bénéficient des mêmes exemptions de droits et taxes.

A ce sujet, le Gouvernement belge fait connaître que les colis postaux ne dépassant pas 5 kilogrammes, adressés aux militaires français ou alliés internés en Belgique, sont admis en franchise de droits et taxes sous réserve qu'ils ne contiennent que des produits alimentaires ou des articles d'usage courant : vêtements, savon, lames à rasoir, pipes, petites quantité, au maximum 100 grammes, de tabacs fabriqués, à l'exclusion des boissons de toute espèce, lesquelles restent soumises aux droits et taxes.

Les envois faits à titre onéreux par des maisons de commerce, sont impossibles en Belgique comme des importations ordinaires.

BERLIN SUIT l'exemple de Moscou dans sa politique anti-religieuse

Berne, 10. — Berlin est en passe de suivre exactement l'exemple de Moscou dans sa politique anti-religieuse, écrit le Service évangélique de presse suisse, d'après lequel et suivant des informations de Berlin Hitler aurait cherché dans l'intérêt de l'Etat à ne pas mobiliser les ecclésiastiques emprisonnés en raison de délits politiques.

Certaines mesures d'isolement seront prises à l'égard des ecclésiastiques qui subissent une condamnation de plus d'un an de détention ou qui se trouvent dans des camps de concentration. Toute activité religieuse leur est interdite sans limite.

Le ministre Hess aurait exprimé le vœu de lire la littérature anti-religieuse russe paraissant en langue allemande à Moscou et de se mettre au courant des expériences faites par les Sans-Dieu dans leur lutte contre la religion.

HITLER & SES CONSEILLERS SE SERAIENT OCCUPÉS DES AFFAIRES SUÉDOISES

Stockholm, 10. — Le correspondant berlinois de l'« Aftonbladet » fait savoir que les dernières conférences du chancelier Hitler avec ses conseillers à Berlin ont porté sur les affaires suédoises. Il est possible de prévoir qu'un communiqué officiel sera publié à ce sujet.

Ce communiqué sera conçu, dit-on, en des termes assez acerbes, mais ajoute le correspondant, il s'agit surtout de s'exprimer d'une manière assez menaçante pour donner satisfaction au Kremlin et, d'autre part, pour faire oublier à Stockholm et à Oslo qu'une intervention en Scandinavie serait une entreprise difficile pleines de risques et, indésirable à Berlin même.

UNE VAGUE DE FROID OCCASIONNE DE GROS RETARDS FERROVIAIRES

Berne, 10. — Depuis quelques jours, les trains venant d'Allemagne à Bâle, arrivent à la frontière suisse avec des retards considérables allant jusqu'à trois heures, alors que jusqu'ici le trafic ferroviaire s'effectuait assez normalement. Les voyageurs déclarent que dans toute l'Allemagne se produisent de semblables retards.

On pense qu'en dehors des nécessités militaires, ces retards sont provoqués par la vague de froid qui sévit actuellement en Allemagne (Berlin a enregistré hier — 17°), ainsi que par l'urgence de diriger vers les grandes villes du Reich des trains de charbon.

LE SPECTRE DE LA FAMINE EN POLOGNE

Paris, 10. — L'Agence Pat communique : Les autorités allemandes en Pologne occupée, après avoir envoyé en Allemagne toutes les réserves de denrées alimentaires, viennent de prendre de nouvelles mesures dirigées contre la population polonaise qui voit à présent se dresser devant elle le spectre de la famine.

L'ordre d'afficher dans la majorité des magasins d'alimentation de toute la Pologne Occidentale un écriteau portant les mots : « Entrée interdite aux Polonais », vient d'être donné notamment par les autorités allemandes.

Tous les enfants polonais devraient passer par l'école allemande

Budapest, 10. — Dans la Pologne occupée par les troupes allemandes, l'Administration allemande a ordonné la création d'écoles allemandes dans toutes les localités.

Le journal « Pest » qui annonce cette nouvelle, précise qu'à son avis, le grand nombre d'écoles allemandes laisse prévoir que l'Administration veut faire passer tous les enfants polonais par les écoles allemandes et non seulement les enfants des quelques Allemands qui se trouvent dans ces territoires.

PRÉCISIONS SUR LES OPTIONS D'ALLEMANDS EN HAUT ADIGE

Rome, 10. — Dans un télégramme à Hitler et à M. Mussolini, M. Luigi, chef de la délégation allemande pour l'émigration et M. Buffarini-Guidi, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, ont fourni les précisions suivantes sur les opérations d'option qui ont eu lieu récemment dans le Haut-Adige conformément aux accords italo-allemands de l'automne dernier.

Dans la province de Belzano, 229.500 Allogènes de langue et de race allemande sur une population de 313.000 habitants ont été admis à exercer leurs droits d'option. 166.500 se sont prononcés pour la nationalité allemande.

Dans les provinces de Trente, d'Udine et Beliuno, 18.500 Allogènes de langue et de race allemande sur un total de 37.500 habitants, ont opté pour la citoyenneté allemande.

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE BRIAND

Paris, 10. — La Société des Amis de Briand s'est réunie en assemblée générale. Elle a terminé ses travaux par le vote d'un ordre du jour dans lequel, rendant hommage à l'action pacificatrice d'Aristide Briand, elle rappelle son souci constant d'assurer aux peuples des garanties de liberté, d'indépendance et de sécurité par des accords collectifs au sein d'une communauté organisée.

GOERING. — *Staline, dit que DIEU lui a promis de régner sur le monde.*
HITLER. — *Quel toupet ! JE ne lui ai rien promis du tout.* (A. A. 333).

A PROPOS D'UN LIVRE

La Vérité sur l'Armée Allemande

Sous ce titre, le docteur Lajos, de nationalité hongroise, a publié quelques mois avant la présente guerre, un livre qui vient d'être traduit en française et dont l'intérêt dans les circonstances actuelles est des plus passionnants. Le Dr Lajos s'est livré à une enquête minutieuse sur la question de savoir si l'Allemagne était capable de triompher dans une guerre européenne. Cette enquête, menée en Allemagne même entoute objectivité, l'a mis dans l'obligation de conclure que l'armée allemande n'était pas dans les conditions voulues pour se lancer avec quelque chance de succès dans une guerre européenne de vaste envergure. Voici sur quelles observations il appuie sa conviction :

Effectifs et préparation de l'Armée allemande

L'armée allemande de 1930 n'est nullement comparable à celle de 1914 et ne peut, comme l'a fait cette dernière, songer à envahir avec succès la France par une attaque foudroyante, méthode chère à son Etat-Major. Ses effectifs sont moins nombreux par suite de l'abaissement de la natalité pendant et aussitôt après la Grande Guerre et, quoique sa population soit supérieure à celle de la France « c'est à peine, écrit l'auteur, si plus de « 1.500.000 recrues ont reçu « une instruction militaire solide « formant aujourd'hui la réserve « par rapport aux 5.000.000 de soldats instruits que compte aujourd'hui la réserve française ». D'autre part, l'instruction des cadres et particulièrement celle des officiers est nettement insuffisante. De plus, le matériel des chemins de fer usé aurait besoin d'être complètement renouvelé. On ne peut plus compter sur lui pour le transport rapide d'un grand nombre de troupes. Le Dr Lajos démontre ainsi que l'armée allemande n'a pas la possibilité, par manque d'instruction, d'effectifs, de cadres compétents et de moyens de transports, de se livrer avec toutes ses forces à une attaque foudroyante.

Il reste à savoir si les ressources économiques de l'Allemagne lui permettent de soutenir une guerre de longue durée.

Insuffisance des ressources économiques

L'Allemagne n'est pas un pays agricole, elle a besoin pour vivre d'acheter à l'étranger une grande partie de ses céréales. Pendant la Grande Guerre, elle eut recours aux pays neutres pour satisfaire ses besoins alimentaires. Actuellement l'état de ses réserves d'or ne lui permettrait plus d'en acquitter le prix. Déjà, depuis plusieurs années, sa population est sous-alimentée : ses soldats et son personnel ouvrier, appelés à fournir des efforts formidables, pourront-ils répondre à ce que leur pays attendra d'eux en temps de guerre ? L'auteur pose la question mais n'y répond pas.

Par exemple, il est affirmatif quand il aborde le problème du ravitaillement de l'Allemagne en pétrole. « Même en faisant entrer en ligne « de compte le pétrole synthétique, « sa production ne dépassait guère « jusqu'ici le tiers (35 %) de sa « consommation totale (5 millions « de tonnes). Or, quelle n'en sera « pas l'insuffisance alors qu'en « temps de guerre les besoins à « couvrir ont été évalués par des « auteurs allemands eux-mêmes à « un total variant de 27 à 37 mil- « lions rien que pour les armées « en campagne et sans compter la « consommation intérieure. Où l'Al- « lemagne les trouvera-t-elle ? »

D'autre part, le Dr Lajos écrit : « Sur l'opinion des experts, 34 « matières premières différentes se- « ront indispensables dans l'épreuve « de force qui se prépare peut-être. « C'est un fait certain que les Al- « lemands, même après leurs ré- « centes conquêtes, ne disposent en « quantités suffisantes que de 4 « d'entre elles. Pour 7 autres, ils « sont forcés de compléter leur « production par l'importation et « enfin les 23 dernières font com- « plètement défaut sur le terri- « toire du Reich ». Ce sont principalement les minerais qui font défaut.

Situation financière de l'Allemagne

Le Dr Lajos estime que les réserves d'or de la Reichsbank ne dépassent pas le total d'un demi-milliard de marks et que cette situation qui, en temps de paix, serait désastreuse ne pourrait se prolonger sans condulre à la faillite. En temps de guerre, elle deviendrait catastrophique et, pour appuyer ses dires et son impartialité, l'auteur s'appuie sur le plus autorisé des témoignages, celui d'un financier allemand éminent, le Secrétaire d'Etat Brinkmann, Vice-Président de la Reichsbank. Voici ce qu'au moins de février dernier, il y aura bientôt un an, ce financier déclarait à de hauts fonctionnaires nazis : « Les trois piliers de « l'économie nationale sont les ma- « tières premières, la main d'œu- « vre et le capital. Ces trois élé- « ments représentent les sources et « les bases de tout développement « économique. Ils sont chez nous « entièrement épuisés. Les ressour- « ces en matières premières dont « nous disposons sont de qualité « trop inférieures ; et nous som- « mes au bout de nos stocks de « devises ». Le Gouvernement allemand s'émut de ces paroles. Il jugea que le Secrétaire d'Etat Brinkmann avait le cerveau un peu fatigué et l'envoya, sans demander son avis, se... reposer dans un sanatorium.

Le livre du Dr Ivan Lajos est, par suite des événements actuels, d'une lecture passionnante et aussi réconfortante. Parfaitement documenté, écrit avec le plus sincère souci d'être objectif, cet ouvrage ne peut que renforcer la certitude de vaincre qui anime tous les Français.

La SOCIÉTÉ DENTAIRE Jean De Graeve Chirurgien-Dentiste
vous informe que Monsieur ex-démonstrateur de Prothèse de F. M. Lille, étant démobilisé (carte d'Ancien Combattant N° 101945), reprend ses consultations.
Redressements, Bridges fixes et amovibles, Prothèse moderne. Prix modérés. Assurances sociales.
Société Dentaire 13, rue de Béthune, 13 — LILLE —
Ouvert tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 heures
Tél. 266.86

1607

En HIVER toutes les familles devraient toujours avoir chez elles un flacon de SIROP VALDA dont les merveilleux antiseptiques combattent rapidement Rhumes, Grippes, Bronchites, etc.
Toutes Pharmacies.
Echantillon gratuit sur demande aux Etablissements PASTIVAL 27, Boulevard Bourdon, PARIS (4e)
9399

DANS LA RÉGION

DRAMES DU DÉSESPOIR

(Suite de la première page)

Profondément atteinte dans ses affections, Mme Lefebvre, née Dupont, 29 ans, avait été profondément affectée de la mort de son mari. Visiblement, le chagrin la minait.

Avant-hier, elle résolut de rejoindre son mari dans la tombe et d'entraîner avec elle dans l'au-delà, sa petite fille Christiane, âgée de six ans.

Alerté par la propriétaire de l'immeuble où Mme Vve Lefebvre-Dupont occupait toujours son appartement, 129, rue Solférino et qui avait perçu une odeur suspecte de gaz dans l'escalier, M. Autem, commissaire de police du 4e arrondissement se rendit sur les lieux avec son secrétaire.

S'étant fait ouvrir la porte, il trouva Mme Lefebvre et sa petite fille inanimées sur le lit familial. La pauvre mère tenait son enfant tendrement enlacée sur sa poitrine. Toutes deux semblaient dormir.

Un docteur fut appelé. Il ne put que constater le décès des deux victimes d'ce drame familial. Les deux corps ont été envoyés, ainsi que le prescrit la loi, à l'Institut médico-légal aux fins d'autopsie.

Une autre Lilloise a mis fin à ses jours de la même façon

Dans la matinée de mardi, vers 5 h. 30, M. Louis Buisine, 27 ans, domicilié 7, rue Longueil, à Lille, rentrant chez lui, trouva sa femme étendue sur son lit et ne donnant plus signe de vie.

Une forte odeur de gaz d'éclairage le frappa. Immédiatement il ouvrit les fenêtres de la chambre et requit un médecin, M. le docteur Lamelin. Le praticien ne put, hélas, que constater le décès de Mme Buisine et attribua sa mort à l'asphyxie. M. Louis Buisine avait quitté sa femme la veille à 4 h. 30 et celle-ci était restée seule toute la journée de lundi.

Les autres locataires de la maison rentrant de leur travail, avaient remarqué l'odeur du gaz et étaient sitôt fermer les compteurs à la cave. Ce n'est que mardi qu'on devait découvrir la désespérée qui, depuis quelques mois, était en proie à la neurasthénie.

Des constatations faites par M. Desmoulins, commissaire de police du 7e arrondissement, et aussi des premiers éléments de l'enquête menée par ce magistrat, le suicide apparaît patent.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MUTILÉS DE LA GUERRE

La section de Lille de l'Association générale des Mutilés de la Guerre et Anciens Combattants, reconnue d'utilité publique par le décret du 30 décembre 1922, informe ses membres actifs qu'elle continue comme par le passé son action bienfaisante.

Les services administratifs fonctionnent toujours normalement au siège social, 46, rue Léonard Danel, Lille pour le paiement des cotisations et l'inscription des adhésions pour 1940.

Une permanence est établie les mardis, jeudis et samedis de 9 h. à 12 h. pour tous renseignements utiles chez le président M. Georges Gyhs, 31, rue des Tanneurs à Lille.

Les droits des Combattants, des Mutilés, des Veuves et des Orphelins y seront traités au mieux de leurs intérêts.

L'aide morale et tous renseignements seront fournis également aux femmes des mobilisés.

T. S. F.

JEUDI 11 JANVIER

PARIS P.T.T. — 8 h. 15 : J. Tranchant ; 12 h : R. Legrand et son jazz ; 13 h. 45 : Concert de la Garde Républicaine ; 13 h. 45 : Musique populaire et marche militaire ; 14 h. 20 : Chansons par Mlle Louis ; 17 h. 45 : R. Legrand et son jazz ; 18 h. 45 : Chansons par Mlle Boyer ; 19 h 15 : Mélodies par Mme Arvez-Vernet ; 20 h. 45 : Mélodies, par M. Thil ; 21 h 45 : Mélodies par Mlle Guillamet.

RADIO-PARIS. — 7 h. 30 : Ceuerie d'engleis pretuque ; 11 h. 45 : Mélodies par Mme Guyle ; 11 h. 30 : L'épopée de l'aviation française, par M. Rousseeu ; 13 h 15 : Mélodies par Mlle Angellet ; 13 h. 45 : Concert Cesadessus ; 14 h. 20 : Reportage artistique, par A Beugé ; 18 h. : Retransmission de l'Opéra-Comique ; 21 h. 30: Mélodies par Mme Martinelli.

POSTE PARISIEN. — 8 h. 15 : Mireille : Ce petit chemin ; 20 h. 50 : Kiosque à chansons Pérsil ; 22 h. 15 : Ceuserie sur Gounod et extraits de Faust

RADIO-CITÉ — 19 h. 30 : Saint-Grenier et Françoise Mersay ; 20 h : Les Marjene ; 20 h. 05 : Jane Sourza

ILE-DE-FRANCE. — 18 h. : Les chansons de Dranem ; 19 h 20 : Ouverture de Guillaume Tell.

RADIO 37. — 7 h. 40 : Elyene Celis R. Avelys et Mirellie ; 12 h 45 : Jean Trenchent, Gaudoni ; 18 h. 15 : Germaine Fereidy ; 19 h. 50 : « Le Trouvère » en un quart d'heure ; 20 h. 45: Une chenson par G. Tabet.

LONDRES NATIONAL. — 18 h. : Orchestre militaire

BRUXELLES — 17 h. 30 : Matinée enfentine ; 20 h 30 : Concert symphonique ; 21 h : Ceuserie sur la culture tchèque

SOTTENS — 17 h 30 : Mélodies françaises par Mlle Dody Bené ; 19 h. 45 : Rossini.

SPORTS

LE COMITÉ DU NORD DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LUTTE

Conformément aux décisions arrêtées lors de la réunion annuelle, le Comité-Nord fera disputer au profit de sa Caisse d'Entr'aide aux Mobilisés, sous les règlements de la Fédération Française, son championnat gréco de 3me Série, le dimanche 14 janvier, salle du Club de Lutte de Lille, 26, rue de Wazemmes.

Sont admis à y participer : les 8 catégories des lutteurs adhérents à un club affilié à la F.F.L. licenciés 1938-39, n'ayant jamais participé à une épreuve supérieure autre que les juniors.

Les droits d'engagement à l'inscription (2 francs), seront reçus à la pesée qui commencera à 14 h.

MM. les officiels, arbitres et juges sont priés d'être présents à la pesée. Il ne leur sera pas adressé de convocation, ce communiqué en tenant lieu.

Les dirigeants des clubs désignés pour l'organisation des épreuves du comité sont invités à faire connaître au plus tôt les résultats financiers de ces réunions, et à adresser leur versement à la Caisse d'Entr'aide à M. le président, au siège.

Le comité ne pourra intervenir dans les organisations déficitaires du fait d'avoir encadré ces épreuves d'un programme qui n'aurait pas été au préalable soumis et approuvé par la Commission administrative du Comité.

LES DERNIERS RÉSULTATS DE FOOTBALL DU 7 JANVIER

S. Heninois - Sélection Amicale..	5-2
Equipe des Lions - R. Celais....	5-3
Amiens A.C. - Equipe Militaire..	8-1
Ol. Saint-Ouen - Equipe Militaire	6-4
S.C. Albert - Equipe Militaire..	5-2
R.C. Doulieno - Equipe Militaire..	5-0
S.C. St-Leu - Equipe Militeire..	7-1
F.C. Michelet - R.C. Amiens....	4-3
C.A. Péronne - Equipe Militaire..	2-1

UN GRAND MATCH DE CADETS LE 14 JANVIER A MARCQ-EN-BARŒUL

Dimanche 14 janvier, à 14 h., sur le terrein du boulevard Clemenceau, à Marcq-en-Barœul, l'équipe Cadets de l'Olympique Marcquois recevra la formation correspondante de l'Excelsior A.C. de Roubaix, championne du Nord pour la saison précédente.

Le produit de la recette sera affecté aux mobilisés de l'O. M.

A 10 h., à Fives, les seniors se mesureront en championnat à ceux de Fives.

LES RÉSULTATS DE BASKET-BALL

Amicale Michelet Calais : 41 - Diderot : 15.

S. Améinois: 24 - A.S. Amiens: 18.

UNE VICTOIRE D'UN ANCIEN CHAMPION D'EUROPE DE BOXE AUX ETATS-UNIS

New-York, 10. — Le boxeur hollandais Bep Van Klaveren, ancien champion d'Europe des poids welters et moyens, faisant sa rentrée sur le ring pour la première fois depuis 7 mois, a battu aisément aux points, à l'unanimité des juges, l'Américain Ernie Vigh.

BOURSE DE LILLE

du 10 Janvier 1940

CHARBONNAGES. — Albi. 880. 898 ; Aniche. 1375, 1376 ; Anzin. 668, 666 ; Béthune. 6200, 6195 ; (dixième), 626, 612 ; Bleuzy. 1140, 1138 ; Bruay. 995, 959 ; (dixième), 100, 96 ; Cervin. 737, 763 ; Clarence, 85, 84; Comm. Fourch.,

PAS DE POISONS DANS VOS REINS PAS DE MAL DE DOS

Si vos reins ne rejettent pas par jour environ 1.500 grs d'urine et de résidus toxiques, les 24 kilomètres de tubes urinaires et les filtres microscopiques de vos reins sont bouchés par les déchets toxiques. Ainsi augmente le danger d'un empoisonnement par les acides.

Cet état d'acidité dû aux mauvaises fonctions des reins est un signal d'alarme et peut être le début d'un violent mal de dos, de troubles urinaires, douleurs dans les membres, perte d'énergie, lumbago, enflure des chevilles et sous les yeux, rhumatisme, vertiges.

La plupart des personnes surveillent leurs intestins, longs de 8 mètres, et négligent les 24 kilomètres de tubes urinaires. S'ils sont bouchés par les poisons non éliminés vous pouvez être malade pendant des mois ! Ne courez pas ce risque !

Assurez-vous que vos reins éliminent 2 litre 1/2 par jour en prenant des PILULES FOSTER.

Dès aujourd'hui, demandez-les. Elles sont employées avec succès par des millions de personnes. Elles vous soulageront rapidement. Exigez les Pilules Foster.

9405

691, 711 ; Courrières. 237, 236 ; Dourges. 1080, 1062 ; Escarpelle. 2000, 2070; Lens. 325, 313 ; Liévin. 162,50, 179 ; Marles 70e, 503, 487 ; Nord d'Alais. 435, 436 ; Ostricourt. 1208, 1180 ; Thivencelles. 163, 160 ; Vicoigne, 532, 526.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ. — Artésienne F. et Lum., 165,50, 170 ; Béthunoise, 200, 202 ; Contin. du Gaz. 1260, 1255 ; Electr. et Gaz du Nord. 335, 335 ; Electr. Nord, 320, 315 ; Energ. Electr. N. Fr., 313, 313 ; Hersin-Coupigny, 259, 249

METALLURGIE. — Aciéries de Longwy, 311, 315 ; Aciéries Nord, 257, 259 ; Sambre et Meuse, 290, 290 ; Etabl. Arbel, 740, 745 ; Constr. Méc., 215, 220 ; Delattre et Fouard, 317, 330; Denain et Anzin, 1390, 1385 ; Fives-Lille, 625, 630 ; F. et A. Mar. Hom., 570, 550 ; F. et A. Nord et Est, 669, 665 ; Mat. Franco-Belge. 1380, 1380 ; Jeumont, 330, 330 ; Louvroil, 501, 478.

INDUSTRIES TEXTILES. — Agache Fils, 425, 405 ; Le Blen et Cie. 380, 382 ; Lyonn. de Textiles, 366, 378 ; Tiberghien, 182, 179.

VALEURS DIVERSES. — Matériel Constr. Loisne. 171,171 ; Engrais Auby, 188, 186 ; Glaces et Verres Sp. N., 2235, 2220 ; Kali Sainte-Thérèse, 945, 920 ; Kuhlmann, 534, 813 ; Péchiney, 1895, 1825 ; Saint-Gobain, 2495, 2465 ; Usin Libercourt, 215, 235 ; Asturienne des Mines, 226, 227 ; Béthunoise d'Alim., 390, 389 ; Motte-Cordonnier, 505, 506 ; Hénin, 140, 138.

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1923, 508; 1926 (Janvier-Juillet), 535; 1927, 514; 1931 (remb. à 1.000), 742; 1931 (bon 500), 460; 1935, 920; 1939, 910. — Département du Pas-de-Calais 1926, 516; 1929, 950. — Lille 1933, 746. — Roubaix 1929, 820; 1931, 750. — Crédit National 1919, 535; 1920, 505; 1922, 523; 1923 (Février-Août), 525; 1923 (Avril-Octobre), 523; 1924, 547. — Denain et Anzin 1927, 1000. — Eglises dévastées (Gr. de Reconstr.) 1928 6 %, 505; 1928 5 %, 975; 1931, 895. — Houillères du Nord et du P.-de-C. 1927, 502; Janvier 1931, 880; Mars 1931, 915; Août 1931, 905. — Liévin 1926, 335. — Union Financière du Nord et de l'Est, 975. — Energie Electrique du Nord de la France 1907, 805. — Bleche Saint Ves 1929, 840; 1931, 770. — Denain et Anzin 1932, 900. — Escaut